

PROCÈS-VERBAL

Troisième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 14 mars 2023. à 19 h, par visioconférence

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Bertrand Gemme	Président (2024)
M. Maxime Turgeon	Vice-président (2023)
M ^{me} Marie-Claire Bérubé	Secrétaire (2024)
M ^{me} Maureen O'Farrell	Administratrice (2023)
M ^{me} Yanti Zhang	Administratrice (2024)
M. Michel Houle	Administrateur coopté (2023)

Membre sans droit de vote :

M ^{me} Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, district de Montcalm–Saint-Sacrement
--	--

ABSENCE :

M ^{me} Élisabeth Farinacci	Trésorière (2023)
M. Patrick Soucy	Administrateur (2023)

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Marie Lagier	Chef d'équipe – consultations publiques
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 8 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 23-03-01 Ouverture de l'assemblée
- 23-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23-03-03 Adoption du procès-verbal
- 23-03-04 Accès à la cour de l'école Holland en dehors des heures scolaires
- 23-03-05 Période d'intervention de la conseillère municipale
- 23-03-06 Suivi et affaires découlant des dossiers du conseil
- 23-03-07 Période de questions et commentaires du public
- 23-03-08 Trésorerie
- 23-03-09 Divers, information et correspondance
- 23-03-10 Levée de l'assemblée

Procès-verbal

23-03-01 Ouverture de l'assemblée

M. Bertrand Gemme ouvre la séance à 19 h.

23-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout du point Préoccupations citoyennes concernant l'accès à la cour de l'école Holland en dehors des heures scolaires.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

23-03-03 Adoption du procès-verbal

En page 4, au point Chemin Sainte-Foy, sécurité routière, il faut lire que la présentation des données aura lieu lors d'une assemblée dont la date reste à déterminer.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 14 février 2023 tel que modifié.

Suivi au procès-verbal

La présentation des données concernant le chemin Sainte-Foy ne pourra se faire à l'assemblée générale du 11 avril, ni à l'assemblée ordinaire du 9 mai à cause de la consultation publique et de la demande d'opinion qui se tiendront à cette occasion. Ce pourrait être en juin ou plus tard.

23-03-04 Accès à la cour de l'école Holland en dehors des heures scolaires

M. Christian Savard est accompagné de Mme Josiane Perreault et de M. Simon Lavoie, tous résidents du quartier. Ils représentent sept familles qui résident à proximité de l'école primaire Holland, notamment sur les avenues Ernest-Gagnon et Sir-Adolphe-Routier. Ils souhaiteraient avoir accès à la cour de l'école en dehors des heures scolaires car ce secteur est relativement éloigné des parcs publics du quartier de Saint-Sacrement.

La cour d'école est cadenassée et n'est donc pas accessible en dehors des heures scolaires, contrairement à d'autres cours d'écoles publiques, comme celle de l'école

internationale Saint-Sacrement qui est ouverte et accessible en tout temps, y incluant les fins de semaine.

Les parents souhaiteraient avoir l'appui du conseil de quartier pour faire des représentations auprès de la Commission scolaire Central Québec et de la Ville de Québec afin que la cour de l'école devienne accessible. Des parents ont déjà tenté de faire pression sur l'école par le passé mais sans succès.

Mme Vallières-Roland partage l'avis des parents à l'effet que la communauté devrait avoir accès à la cour de l'école. Elle les assure de son appui en ce sens. Elle souhaiterait avoir l'historique des discussions antérieures avec la direction de l'école. Elle a par ailleurs validé ce que la Ville pouvait faire de son côté.

Elle explique qu'il existe à la Ville depuis 2021 un [programme de contribution pour l'aménagement de parcs-écoles](#). Ce sont des subventions que la Ville verse à hauteur de 50% des coûts jusqu'à concurrence de 100 000 \$ pour permettre aux écoles d'aménager leur cour. La seule contrepartie exigée de la part de la Ville est de permettre l'accès de la cour à la communauté.

Mme Vallières-Roland pourrait présenter le programme à la direction de l'école et voir ce qu'il est possible de faire.

Elle suggère d'impliquer d'autres parents ou citoyens au moyen d'une pétition. Plus il y a de citoyens et citoyennes qui souhaitent un tel projet, plus cela donne du poids à l'initiative.



RÉSOLUTION 23-03-14

Concernant l'appui du conseil de quartier à la démarche citoyenne pour obtenir un accès au parc de l'école primaire Holland

CONSIDÉRANT les représentations faites par des résidents et résidentes du quartier à l'assemblée du 14 mars 2023 concernant la possibilité d'accéder à la cour de l'école primaire Holland en dehors des heures de fréquentation scolaire ;

CONSIDÉRANT l'appui manifesté par la conseillère municipale du district de Montcalm–Saint-Sacrement à l'initiative citoyenne ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a mis en place en mars 2021, un [programme de contribution pour l'aménagement des parcs-écoles](#) pour permettre aux écoles d'aménager de tels parcs pour desservir à la fois les élèves de l'école et les familles du quartier ;

SUR PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE par M. Maxime Turgeon, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement appuie la démarche des parents du quartier qui résident à proximité de l'école primaire Holland afin d'avoir un accès à la cour de l'école en dehors des heures scolaires.

23-03-05 Période d'intervention de la conseillère municipale

Mobilité active – La Ville a annoncé récemment la mise sur pied d'un comité de suivi pour échanger sur la mise en œuvre de la vision de la mobilité active ([communiqué 22 février](#)

[2023](#)). Le comité qui se réunira quatre fois par année regroupera plusieurs partenaires dont Accès Transports viables et la Table de concertation Vélo des conseils de quartier.

Coteau Saint-Geneviève – 33 frênes devront être coupés dans la portion du coteau située entre l’avenue de Salaberry et la côte Saint-Sacrement. Les travaux débuteront vers le 1^{er} avril et s’échelonneront sur trois semaines. Les arbres sont marqués de manière bien visible à la peinture et des affiches informatives seront installées sur les lieux. Des avis seront acheminés aux riverains. Aucune nouvelle plantation n’est prévue puisque la régénération naturelle du coteau est suffisante. Là où l’accès est difficile, les cimes seront élaguées et les troncs seront laissés en place. Ils pourront servir d’arbres fauniques.

Stratégie routière – La Ville a produit un bilan de mi-parcours pour sa stratégie routière 2020-2024 ([communiqué 14 mars 2023](#)). Plus spécifiquement en 2022, elle a aménagé 34 corridors scolaires, 34 nouveaux trottoirs et 148 passages piétonniers. Elle a fait des interventions sur 18 sites accidentogènes et subventionné 33 projets de mobilisation à la sécurité routière.

Projet de tramway – La Ville tiendra le 17 avril prochain un plénier sur le projet de tramway pour faire le point sur l’évolution du projet et l’échéancier de réalisation ([communiqué 10 mars 2023](#)). Des séances d’information et d’échanges sont prévues prochainement concernant les travaux préparatoires au tramway qui seront réalisés en 2023. Les séances concernant les secteurs de Sainte-Foy et de Montcalm auront lieu respectivement les 3 et 13 avril pour les citoyens et les 6 et 14 avril pour les commerçants. À noter toutefois qu’il n’y aura pas de grands chantiers préparatoires dans le quartier de Saint-Sacrement comme tel.

Fête de la Saint-Patrick – Le défilé qui n’a pas eu lieu depuis 3 ans sera de retour cette année, le samedi 25 mars dès 14 h à partir de l’avenue Cartier en direction du Vieux-Québec.

Corridor scolaire Collège Stanislas – Une séance d’information et d’échanges était prévue en avril, mais elle a dû être déplacée en mai en raison des agendas serrés. L’information à ce sujet devrait circuler prochainement.

23-03-06 Suivis et affaires découlant des dossiers du conseil

➤ Adoption du rapport annuel 2022

Le rapport annuel et les états financiers dressés par M^{me} Séguin ont été transmis à l’ensemble des membres du conseil d’administration pour lecture et commentaires.

RÉSOLUTION 23-03-15

Concernant l’adoption du rapport annuel et des états financiers 2022

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil d’administration du quartier de Saint-Sacrement adopte le rapport annuel et les états financiers 2022.

➤ Intention des membres dont le mandat se termine en 2023

Les mandats échus en 2023 sont ceux de Mme Farinacci, M. Soucy, M. Turgeon et M. Houle. Mme O’Farrell, M. Turgeon et M. Houle souhaitent se représenter.

Les postes à pouvoir à l’assemblée générale seront de 2 pour les femmes et de 3 pour les hommes. Les trois postes cooptés pourront être comblés après l’assemblée générale.

➤ **Procédures pour être membre du conseil d'administration**

Les formulaires pour déposer sa candidature ou pour appuyer une candidature sont disponibles sur la [page web](#) des conseils de quartier. Les élections auront lieu le 11 avril 2023 lors de l'assemblée générale. La promotion de l'assemblée se fera par un dépliant distribué en porte à porte. Une vidéo, des affiches et des articles dans le journal Ma Ville feront la promotion des conseils de quartier et inviteront les citoyens et citoyennes à se présenter au conseil d'administration.

Le formulaire de candidature en ligne ne permet pas à la personne qui se présente de savoir combien d'appuis elle a reçus de la part des citoyens et citoyennes. Au besoin, on peut contacter Mme Lagier.

➤ **Spectacles pour les personnes âgées**

M. Houle indique qu'il y a eu entre 25 et 70 personnes dans les différents spectacles qui ont été présentés dans les résidences pour personnes âgées du quartier dans le cadre du projet Initiative – Spectacles du conseil de quartier. Les prestations de [Mme Rosemary Mc Comeau](#) ont été très appréciées. Devant le succès de l'initiative, le projet pourrait être repris à l'automne prochain.

➤ **Table de concertation Vélo**

M. Turgeon mentionne que le mois du Vélo est toujours en préparation. La Table organisera encore des activités pour encourager l'usage du vélo pour les loisirs mais également pour le travail.

Dans le quartier, il y aura encore cette année la journée de formation Mini-vélo qui s'adresse aux enfants du primaire. L'activité organisée en collaboration avec le Collège Stanislas et l'Unité de Loisir et de Sport de la Capitale-Nationale aura lieu le 27 mai.

➤ **Hommage à la série Discussions avec mes parents**

En l'absence de Mme Farinacci, le point est reporté.

➤ **Conférencier pour l'assemblée générale**

M. Denis Angers, historien, fera une présentation sur l'historique du quartier de Saint-Sacrement.

➤ **Programme de soutien à la mobilisation pour la sécurité routière**

Les subventions dans le cadre du programme de soutien de la Ville n'ont pas encore été confirmées. Cela devrait se faire à la prochaine [séance du conseil municipal](#) du 21 mars, sinon à celle du 4 avril 2023.

➤ **Retour sur les activités de participation publique**

Mme Bérubé a participé à la séance d'information et d'échanges organisée par la Ville le 27 février 2023 pour lancer sa démarche d'élaboration d'une [Vision en matière d'itinérance](#).

Les objectifs de la Ville sont de clarifier et de renforcer son rôle en matière d'itinérance et d'agir en prévention et en réduction de l'itinérance dans certains quartiers ciblés, mais également sur l'ensemble de son territoire. Elle souhaite aussi contribuer à l'offre de services auprès des personnes vulnérables et soutenir des approches d'insertion sociale.

La séance d'information et d'échanges pour les organismes partenaires comme le Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec ([RAIQ](#)) a eu lieu le 20 janvier.

Les citoyens et citoyennes ainsi que les organismes peuvent émettre des commentaires ou déposer des mémoires sur la [page de participation citoyenne consacrée à la Vision](#) jusqu'au 10 avril.

Mme Vallières-Roland précise que la coordination des différents organismes qui interviennent en matière d'itinérance est très importante à court et à long terme. La Ville travaille également sur une approche concertée en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.

➤ **Projet créatif avec les écoles : concours de création artistique**

En novembre dernier, deux écoles ont démontré leur intérêt à participer au projet, le Collège Stanislas et l'École internationale Saint-Sacrement. Les règlements du concours leur ont été envoyés. Les œuvres devaient être présentées avant la semaine de relâche soit le 24 février 2023. Une relance a été faite auprès des écoles.

23-03-07 Période de questions et commentaires du public

Terrains à vendre – Un citoyen voudrait savoir si la Ville pourrait être intéressée à faire l'acquisition du terrain qui a été mis en vente récemment près du Collège Stanislas. Le terrain est situé le long du chemin Sainte-Foy, en face de l'avenue Marois, derrière l'arrêt d'autobus. En consultant la [carte interactive](#) et le [rôle d'évaluation foncière de la Ville](#), on apprend qu'il s'agit des lots 2768033 et 2742051 situés de part et d'autre du chemin privé et qu'ils sont propriétés de Gestion TVM, localisée au 1615, chemin Sainte-Foy, app. 125.

Mme Vallières-Roland va s'informer, mais mentionne que la Ville possède une enveloppe budgétaire pour faire l'acquisition de certains terrains.

M. Gemme réitère que le terrain vacant situé à l'angle de l'avenue Marguerite-Bourgeoys et du chemin Sainte-Foy pourrait être très intéressant à acquérir pour le quartier. Il s'agit du lot 1737158, propriété de la firme Investissements 4659 inc., localisée au 4659, rue Hochelaga, Montréal.

Qualité de l'air – Un citoyen mentionne que d'après le rapport de Mon environnement, ma santé (MEMS), les secteurs de Champigny, Sainte-Foy et Saint-Charles-Garnier sont anormalement élevés en particules fines comme le montre la figure ci-jointe tirée des [Faits saillants et recommandations](#) du MEMS rendus publics le 13 mars 2023.

M. Gemme mentionne que le sujet n'était pas à l'ordre du jour de la rencontre parce que le rapport a été rendu public hier, mais il le sera prochainement. Il précise que le conseil de quartier avait déjà été informé que les données de la station de Saint-

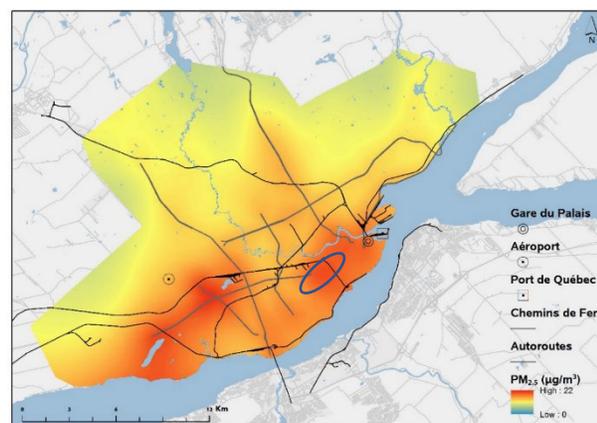


Figure 1. Variabilité spatiale des concentrations moyennes annuelles de particules fines ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) à Québec, modélisées à partir des données de l'échantillonnage mobile, 2019-2020
○ District de Montcalm-Saint-Sacrement

Charles-Garnier étaient comparables à celles de la Basse-Ville..

23-03-08 Trésorerie

➤ État des finances

État du compte au 28 février	Encaisse
Budget de fonctionnement	2 046,34
Projets	
Initiative – Créatif	650,00
Initiative – Spectacles	1 200,00
Initiative – Concours Carnaval	1 500,00
Initiative – Blogue	886,74
Projet Sécurité routière	4 428,63
Projet Mobilité durable	528,55
Solde du compte	11 240,26

➤ Paiements à effectuer

RÉSOLUTION 23-03-16

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 115 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 14 mars 2023.

RÉSOLUTION 23-03-17

Concernant un paiement de 300 \$ pour la conférence du 11 avril 2023

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 300 \$ à M. Denis Angers pour la conférence présentée lors de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier le 11 avril 2023. La somme sera prélevée au budget du projet Initiative – Blogue.

23-03-09 Divers, information et correspondance

Association des gens d'affaires de Saint-Sacrement – Le nouveau conseil d'administration a été formé ce soir même. Il sera composé de M. Samuel Dufresne du Pub Le Sacrement, président, de M. Thomas Roussel du Cabinet Mysteriis, vice-président, de Mme Marie-Claude Paquet de l'épicerie Pomerleau, secrétaire, de M. Jacques Desroches, des Loisirs Saint-Sacrement, trésorier, de Mme Valérie Nadeau du YWCA, de Mme Alexandra Roberge de Beauté divine, et de M. Vincent Jobin de Ellysée Fleurs.

Librairie Le Mot de tasse, 1394, chemin Sainte-Foy – La librairie du quartier bénéficie désormais de l'agrément du ministère de la Culture et des Communications pour vendre des livres à des institutions, telles que des écoles ou des bibliothèques.

Restaurant Pizza Pizza, 1345, chemin Sainte-Foy – Pour une raison encore inconnue, le restaurant ne peut disposer de tables dans l'espace prévu à cette fin dans le commerce. C'est à clarifier.

➤ Correspondance

Séance d'échanges sur le déneigement - Le lundi 20 mars, à 19 h, la Ville rencontrera les membres des conseils d'administration des conseils de quartier au sujet des

adaptations possibles concernant le déneigement en particulier les opérations de déneigement du vendredi et du samedi en soirée, les impacts environnementaux, le stationnement pendant les opérations de grattage des trottoirs et les dépôts de neige à la rue par les citoyens et les déneigeurs privés.

Vision des grands événements ([fiche 448](#)) – Les membres des conseils d'administration des conseils de quartier ont été invités à participer à des groupes de discussion citoyens qui se tiendront les 29 mars, 3 et 4 avril 2023. M. Gemme y participera le 29 mars. Des séances d'information et d'échanges grand public sur la Vision auront lieu plus tard en avril prochain. Un sondage grand public est en ligne du 9 au 20 mars 2023.

Tramway, entente de foresterie – La Ville entreprendra prochainement une démarche en foresterie sur des arbres privés aux abords du tracé du tramway. Près de 270 propriétaires seront rencontrés individuellement pour leur présenter la nature des actions à effectuer sur les arbres qui leur appartiennent et pour conclure des ententes qui permettront de libérer l'emprise nécessaire à la construction du tramway. Certains propriétaires pourront se prévaloir d'un arbre de remplacement, de l'essence de leur choix. L'arbre sera planté et entretenu à vie par la Ville.

Station Marguerite-Bourgeois, résolution 22-08-42 ([oct. 22](#)) – Mme Vallières-Roland suggère que le conseil de quartier contacte directement la personne responsable au Bureau de projet du tramway (BPT) pour une rencontre à ce sujet. Mme Lagier va faire parvenir au conseil d'administration les informations transmises en février par le BPT concernant les dessertes.

23-03-10 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 20 h 40. L'assemblée générale annuelle du conseil de quartier aura lieu le mardi 11 avril 2023.

M. Bertrand Gemme
Président

Mme Marie-Claire Bérubé
Secrétaire

Annexe 1 – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
23-03-14 – Accès au parc de l'école primaire Holland, mars 23	Groupe de citoyens	Appui à la démarche citoyenne du quartier pour obtenir un accès au parc de l'école primaire Holland.	La résolution sera transmise au groupe de parents qui initie la démarche.
22-10-49 – Père-Pelletier, mobilier urbain, déc. 22	Ville	Installer du mobilier urbain dans le secteur pour les personnes âgées.	
22-10-45 – Bain portuaire, déc. 22	Ville	Contribuer aux coûts d'opérations du bain portuaire notamment pour la masse salariale des surveillants-sauveteurs.	
22-08-42 – Station Marguerite-Bourgeoys, oct. 22	Ville, BPT	Déplacer la station Holland vers l'avenue Marguerite-Bourgeoys ou ajouter une station intermédiaire entre les stations Holland et Maguire	14 mars 23 - Faire une demande au BPT pour une présentation à ce sujet.

Légende : BPT Bureau de projet du tramway.